

Annexe 7 – Descriptif des vœux Groupe – MOUVEMENT 2026

Depuis le mouvement 2022, les vœux Groupe remplacent les vœux géographiques et les vœux larges. Les candidats au mouvement pourront saisir **jusqu'à 40 vœux** en mixant des vœux sur poste et des vœux Groupe. Les participants obligatoires devront saisir au minimum 2 vœux Groupe à mobilité obligatoire (MOB). **Remarque** : il n'y a pas de vœu groupe pour les postes à commission d'entretien (direction 12 classes et plus, ou direction en REP/REP+) ainsi que pour les postes spécifiques, les postes EANA, les postes Rased SEI (ex ASH) nécessitant un titre et les postes de chargé d'école (direction une classe). On ne peut y postuler qu'en formulant des vœux précis.

I- Vœux Groupe AUTRE RC « Regroupement de communes »

Ils sont répartis sur les **13 regroupements de communes** existants.

Ils sont déclinés par nature de support : enseignant en élémentaire, enseignant en maternelle, direction d'école, titulaire remplaçant, certains postes du SEI (tous sauf les postes en Rased).

Ils sont dans l'ordre croissant du numéro de l'école ou de l'établissement (RNE répertoire national des établissements).

Si vous ne modifiez pas cet ordonnancement c'est celui-ci qui sera retenu pour l'étude des sous-vœux au sein du vœu Groupe.

Un vœu groupe est créé pour les postes implantés à l'EPPU de Boutigny-Prouais (0280563K) et l'EPPU de Goussainville (0280350D) dont le calendrier scolaire est celui de **la zone C** (Académie de Versailles).

II- Vœux Groupe AC « ASSIMILÉ COMMUNE »

Il existe un **groupe par commune** de référence (sauf s'il existe une seule nature de poste dans la commune).

Ils sont déclinés par nature de support : enseignant en élémentaire, enseignant en maternelle, direction d'école, titulaire remplaçant, certains postes du SEI (tous sauf les postes en Rased).

Ils sont dans l'ordre croissant du numéro de l'école ou de l'établissement (RNE répertoire national des établissements).

Si vous ne modifiez pas cet ordonnancement c'est celui-ci qui sera retenu pour l'étude des sous-vœux au sein du vœu Groupe.

III- Vœux Groupe AUTRE « CIRCO » à MOBILITÉ OBLIGATOIRE (MOB)

Les participants obligatoires doivent saisir 2 vœux groupe MOB, à défaut leur demande sera incomplète et ils prennent le risque d'être affectés à titre définitif sur un poste vacant lors du mouvement, en dehors des vœux formulés.

Ils sont répartis sur **les 9 circonscriptions géographiques**. Il n'y a pas de groupe MOB pour la circonscription SEI.

Ils sont déclinés par nature de support : enseignant en élémentaire, enseignant en maternelle, direction d'école, titulaire remplaçant, certains postes du SEI (tous sauf en rased ou postes à commission).

Ils sont dans l'ordre croissant du numéro de l'école ou de l'établissement (RNE répertoire national des établissements). Si vous ne modifiez pas cet ordonnancement c'est celui-ci qui sera retenu pour l'étude des sous-vœux au sein du vœu Groupe.